

Séance du 26 mars 2015

**NOTE DE PRESENTATION**

**OBJET : Affectation du résultat budgétaire de 2014**

Rapporteur : Isabelle Drancy

L'exécution du budget de la commune pour 2014 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 4 235 993,71 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un besoin de financement de 6 344 149,49 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 5 262 203,33 €. On constate donc un besoin de financement net de 1 081 946,16 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider :

- d'affecter 1 081 946,16 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2015 ;
- de reprendre le solde, soit 3 154 047,55 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2015.